CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U11 - Prise en charge d'un site

Session 2005

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

Brevet professionnel Agent technique de prévention et de sécurité

Session 2005 • Code sujet : **D1** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Prévention et lutte contre l'incendie dans le bâtiment CHOPIN** (2 questions) — **Page 3**
2. **Protection contre l'intrusion de la villa de direction** (4 questions) — **Page 5**
3. **Gestion des flux de personnes et de véhicules** (1 question) — **Page 8**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2005/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2005 - 2-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Prévention et lutte contre l'incendie dans le bâtiment CHOPIN

Le bâtiment CHOPIN est restructuré pour accueillir 24 patients handicapés valides et 15 membres du personnel, sans installation de gaz médicaux. L'étude porte sur les équipements obligatoires de sécurité incendie à prévoir à chaque étage, à partir des plans et des documents réglementaires fournis.

Inventaire des moyens

Question a. Définir, pour chaque étage du bâtiment CHOPIN, les matériels et équipements obligatoires concernant le recoupement des circulations, les moyens d'extinction, la détection incendie et l'éclairage de sécurité, puis compléter le tableau d'inventaire des moyens.

Le CHOPIN relève du type J. Pour chaque niveau de 756,56 m², le calcul R4 donne 756,56 / 200 = 3,7828, soit 4 extincteurs à eau pulvérisée de 6 L après arrondi supérieur. Le CO_2 près des équipements électriques est un complément adapté au risque, pas un moyen dont l'obligation ressort des pages fournies. Prévoir le compartimentage réglementaire des circulations, un SSI de catégorie A avec détection automatique et déclencheurs manuels près des sorties, ainsi que l'éclairage de sécurité des cheminements et issues.

Moyen	Rez-de-chaussée	Premier étage
Recoupement	Portes résistantes au feu et à fermeture automatique aux séparations réglementaires et aux escaliers	Même principe, avec protection de l'escalier
Extinction	4 extincteurs à eau pulvérisée de 6 L, répartis sur le niveau ; CO_2 complémentaire près du risque électrique	4 extincteurs à eau pulvérisée de 6 L, répartis sur le niveau ; CO_2 complémentaire près du risque électrique
Détection	SSI de catégorie A ; détection automatique dans les locaux concernés et déclencheurs manuels près des sorties	Mêmes équipements et principes
Éclairage de sécurité	Éclairage des cheminements d'évacuation et des sorties	Éclairage des cheminements, de l'escalier et des sorties

✓ RÉPONSE À RETENIR

Par niveau : recoupement réglementaire, 4 extincteurs à eau de 6 L, SSI de catégorie A et éclairage de sécurité.

Implantation sur les plans

Question b. Reporter sur les plans du rez-de-chaussée et du premier étage du bâtiment CHOPIN l'emplacement des matériels et équipements de sécurité incendie retenus.

Sur chaque plan, reporter les extincteurs dans les circulations afin de répartir la couverture, et placer le CO_2 complémentaire près des équipements électriques. Les repères DA indiquent le principe de couverture : équiper les locaux concernés, hors exclusions réglementaires. Placer les déclencheurs manuels près des sorties et les BAES sur les cheminements, aux changements de direction, escaliers et issues. Les annotations localisent les familles d'équipements sur les plans ; leur implantation définitive doit respecter les prescriptions du dossier réglementaire et ne pas gêner les circulations.

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Repérer les issues et les parcours d'évacuation.
2. Positionner extinction, détection, déclencheurs et BAES sur les deux niveaux.

Rez-de-chaussée CHOPIN : repères incendie

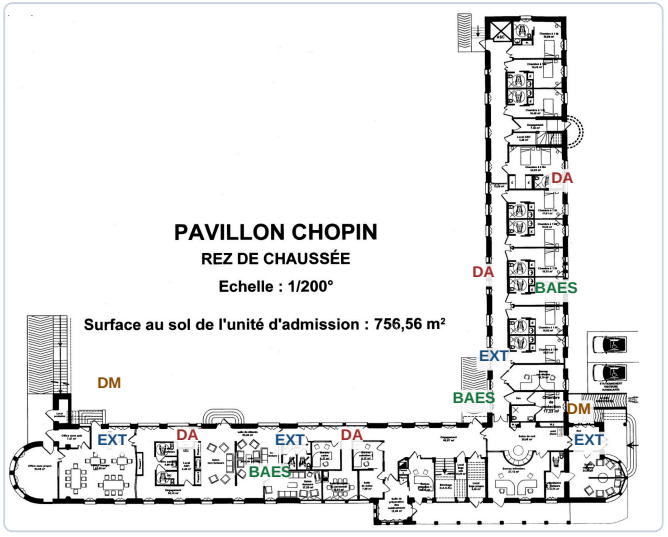

Premier étage CHOPIN : repères incendie

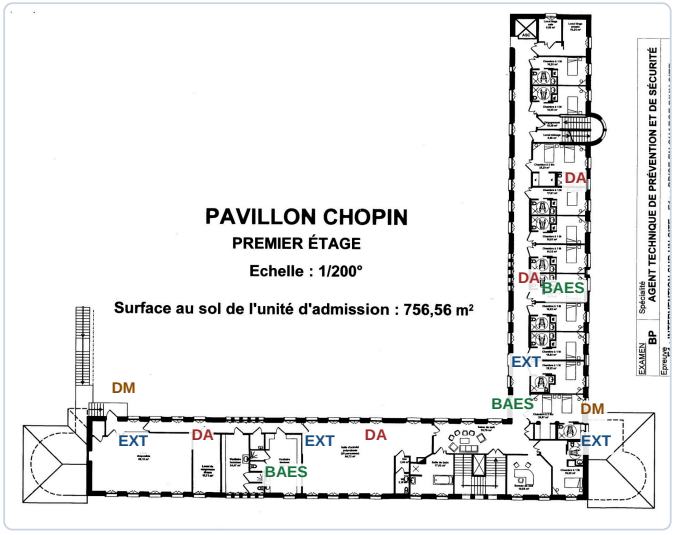

✓ RÉPONSE À RETENIR

Implantation sur les deux niveaux : extincteurs répartis, détection automatique, déclencheurs près des sorties et BAES sur les cheminements.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Protection contre l'intrusion de la villa de direction

La villa du directeur, située hors du périmètre clôturé, comprend des accès et des ouvrants à protéger, ainsi qu'une voiture, des tableaux, des bijoux et un coffre-fort. Le projet de protection mécanique et de détection intrusion doit tenir compte de la disposition de la maison, des périodes d'absence et des deux chats présents dans les espaces de vie.

Protection mécanique

Question a. Indiquer les moyens mécaniques de protection à préconiser pour les issues et les ouvrants de la villa.

Renforcer la porte principale par une serrure multipoints, un protège-cylindre et une gâche solidement fixée ; protéger les paumelles. Sécuriser la porte du garage contre le soulèvement et le forçage, avec un verrouillage adapté. Poser sur les fenêtres accessibles des volets munis de verrous ou des grilles, et renforcer les vitrages exposés. Vérifier aussi la résistance des dormants et des fixations. Sceller le coffre-fort dans un support résistant et le rendre discret. Les protections doivent retarder l'effraction sans bloquer l'évacuation des occupants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sécuriser les deux portes extérieures, les fenêtres accessibles et le coffre-fort par des protections mécaniques retardatrices d'effraction.

Étude de l'installation de détection

Question b. Analyser les facteurs déterminants à prendre en compte pour le projet d'installation de détection intrusion et renseigner le tableau d'étude.

Les facteurs déterminants orientent le choix et l'implantation de la détection :

Facteur	Conséquence
Villa hors clôture	Risque d'intrusion accru, alerte à transmettre.
Voiture, tableaux, bijoux et coffre	Surveiller garage, séjour, chambre 1 et bureau.
Absence en journée, de 7 h 30 à 18 h 30	Prévoir l'armement total pendant les jours ouvrables.
Deux chats dans cuisine, salle à manger et séjour	Éviter les déclenchements intempestifs par le choix et le réglage des détecteurs.
Famille de cinq personnes	Permettre un armement adapté à l'occupation.

La protection doit couvrir les accès et les locaux contenant des valeurs, avec une installation fiable et adaptée aux habitudes des occupants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risque important : tenir compte des valeurs, des absences, des occupants et des deux chats pour définir la détection.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Moyens nécessaires

Question c. À partir du niveau de surveillance souhaité, déterminer les moyens nécessaires à l'installation de détection intrusion.

Retenir une détection des ouvertures extérieures, complétée par une détection volumétrique des zones sensibles. Équiper les portes principales et du garage ainsi que les fenêtres. Installer des détecteurs dans le garage, le bureau, le séjour et à l'étage, en priorité dans la chambre 1 et le dégagement. Dans la cuisine, la salle à manger et le séjour, choisir des détecteurs compatibles avec les chats et vérifier leur implantation. L'installation comprend une centrale avec alimentation secourue, un clavier près de l'entrée, des sirènes intérieure et extérieure et un transmetteur d'alarme vers un correspondant ou un centre de télésurveillance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Centrale secourue, clavier, contacts d'ouverture, détecteurs volumétriques adaptés aux chats, sirènes et transmission d'alarme.

Implantation sur les plans

Question d. Reporter sur les plans du rez-de-chaussée et de l'étage de la villa les matériels et équipements constituant l'installation de détection intrusion.

Sur les deux plans, équiper les portes et fenêtres donnant sur l'extérieur de contacts d'ouverture. Placer la détection volumétrique dans le garage et le bureau, puis dans les zones de vie avec des appareils compatibles avec les chats. À l'étage, protéger en priorité la chambre 1 et le dégagement. Installer la centrale dans un emplacement discret du bureau, le clavier près de l'entrée et une sirène intérieure ; placer la sirène extérieure en façade, hors d'atteinte. Les annotations indiquent les zones et équipements à reporter sur les plans.

Villa, rez-de-chaussée : détection intrusion

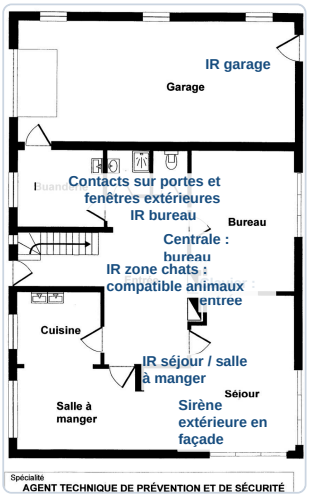

FormaV - document d'entraînement non officiel

Villa, étage : détection intrusion

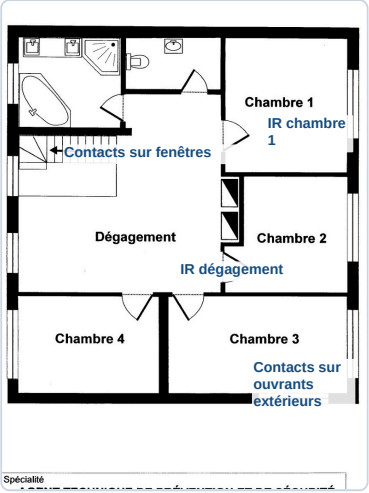

✓ RÉPONSE À RETENIR

Rez-de-chaussée et étage protégés par contacts d’ouverture et détection volumétrique des zones sensibles.

3. Gestion des flux de personnes et de véhicules

Après plusieurs incidents causés par des visiteurs, le directeur souhaite contrôler plus efficacement les flux de personnes et de véhicules à l'entrée et à l'intérieur du site hospitalier. La proposition doit être simple et peu coûteuse, et s'appuyer sur l'organisation du site et les moyens de sécurité déjà décrits.

Organisation et fonctionnement

Question 2. Décrire l'organisation et le fonctionnement d'un dispositif simple et peu coûteux de gestion des flux des personnes et des véhicules à l'entrée et à l'intérieur du site, répondant aux attentes du directeur.

Utiliser l’organisation existante : le concierge accueille au portail principal pendant les horaires d’ouverture, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En dehors de ces horaires, les demandes d’accès sont vérifiées auprès du poste de sécurité, tandis que les deux agents assurent la surveillance du site 24 h/24.

1. Pour chaque visiteur, vérifier l’identité et le motif, contacter le service concerné, inscrire l’arrivée et le départ dans un registre et remettre un badge temporaire à rendre en sortant.
2. Enregistrer les véhicules, n’autoriser que les accès justifiés et orienter les visiteurs vers le stationnement prévu.
3. Installer une signalétique simple pour guider piétons et véhicules, limiter les accès aux zones nécessaires et maintenir libres les voies de secours.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Filtrage manuel au portail, vérification et registre des visiteurs et véhicules, badges temporaires, orientation par signalétique et surveillance du site 24 h/24.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2005, porte le code D1 et dure 3 h 00, coefficient 4. À partir du centre hospitalier spécialisé de Ravenel, le candidat étudie la sécurité incendie du bâtiment CHOPIN, la protection contre l'intrusion de la villa de direction et la gestion des flux. Elle évalue l'analyse des risques, le choix des moyens et leur implantation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour le bâtiment CHOPIN, traiter séparément chaque étage et examiner recoupement, extinction, détection incendie et éclairage de sécurité.
- Le choix des moyens anti-intrusion dépend des accès, des ouvrants, des biens à protéger, de l'occupation et des animaux présents.
- La protection de la villa associe les moyens mécaniques des issues et ouvrants à une installation de détection adaptée au niveau de surveillance souhaité.
- Un dispositif de gestion des flux décrit les modalités de contrôle des personnes et véhicules à l'entrée et dans le site.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que l'inventaire incendie concerne chaque étage et correspond aux équipements reportés sur les plans.
- Prendre en compte les deux accès manœuvrables de l'extérieur, les autres ouvrants et les biens signalés par l'assureur.
- Intégrer la présence des deux chats dans les espaces de vie lors de l'étude de la détection intrusion.
- Décrire concrètement l'organisation et le fonctionnement du contrôle des flux, en respectant l'exigence de simplicité et de faible coût.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'étude des équipements incendie du bâtiment CHOPIN ?

Traitez séparément le rez-de-chaussée et le premier étage. Pour chacun, examinez le recoupement des circulations, l'extinction, la détection et l'éclairage de sécurité, puis vérifiez la cohérence entre le tableau d'inventaire et les plans.

Q : Quels éléments prendre en compte pour la détection intrusion de la villa ?

Repérez les accès, les ouvrants, les pièces et biens à protéger, ainsi que les périodes d'absence. Tenez compte des deux chats présents dans les espaces de vie pour choisir une détection adaptée et limiter les déclenchements intempestifs.

Q : Le dossier fournit-il un barème par question et comment gérer les trois heures ?

Aucun nombre de points par question n'est indiqué dans ce dossier. Répartissez les trois heures entre les trois programmes et gardez du temps pour compléter les tableaux, analyser les besoins et reporter précisément les équipements sur les plans.

Q : Quelles qualités doivent avoir les propositions et les plans remis ?

Les propositions doivent tenir compte des caractéristiques décrites et des documents de référence mis à disposition. Les équipements demandés doivent être clairement localisés sur les plans, et le dispositif de gestion des flux doit expliquer son organisation et son fonctionnement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2005/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2005 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.